

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le 11 janvier 2018 à 19h14, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yves de Bellefeuille,

Mesdames les conseillères :

Messieurs les conseillers:

Sylvain Lafrenaye, Francis Grégoire, Maxim Bousquet, Kim Tétrault, Marco Beaudry et Annick Corbeil, tous membres du Conseil et formant quorum.

Est aussi présente, madame Nancy Carvalho, directrice générale.

**1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SESSION**

Le maire, Monsieur Yves de Bellefeuille, vérifie le quorum et ouvre la session Il mentionne que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la session
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Poste inspecteur municipal - Embauche
4. Période de questions
5. Clôture de la séance

2018-01-001

Sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,  
Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,  
IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**3. POSTE INSPECTEUR MUNICIPAL – EMBAUICHE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a affiché une ouverture de poste pour l'embauche d'un inspecteur municipal dans son journal local, et dans Le Clairon de St-Hyacinthe;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection composé de messieurs Yves de Bellefeuille, maire, Donald Ménard, inspecteur municipal, ainsi que de madame Nancy Carvalho, directrice générale, s'est réuni pour rencontrer des candidats et présenter une recommandation au conseil;

CONSIDÉRANT le rapport administratif sur les conditions de travail reliées à ce poste préparé par madame Nancy Carvalho, directrice générale;

2018-01-002

EN CONSÉQUENCE,  
Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,  
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,  
IL EST RÉSOLU:

DE PROCÉDER à l'embauche de monsieur David Jacob à titre d'inspecteur municipal selon les conditions de travail stipulées dans le rapport administratif. Son entrée en poste sera effective le 12 janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Cette période est tenue à l'intention des personnes présentes.

**5. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

2018-01-003

Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,  
Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,  
IL EST RÉSOLU:

QUE la séance soit levée à 19h35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, Yves de Bellefeuille, maire de Saint-Jude, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Yves de Bellefeuille, maire

\_\_\_\_\_  
Nancy Carvalho, directrice générale et secrétaire-trésorière